## Quelle est la politique d'assiduité pour les élèves hors secteur ?

Il peut être demandé aux élèves hors secteur des établissements primaires et secondaires qui ont plus de **10 absences injustifiées ou de 20 retards injustifiés** de retourner à l'école de leur secteur à la fin de l'année scolaire, sous réserve que l'école hors secteur ait mis en œuvre et documenté TOUTES les interventions DCPS obligatoires de lutte contre l'absentéisme. Cette politique ne s'applique pas aux élèves des garderies et jardins d'enfant.

## Quelles sont les attentes en terme d'assiduité applicables à tous les élèves ?

- **Arriver à l'heure** à l'école et en cours tous les jours.
- **Apporter les manuels** et le matériel en classe.
- **Demander aux enseignants** le travail manqué ou des devoirs de rattrapage.
- **Fournir** à l'école dans les 5 jours ouvrés un **justificatif** pour les journées manquées.
- **Demander de l'aide au personnel scolaire** en cas de problème scolaire ou autre (ex : sécurité ou problème de transport) empêchant de se rendre en classe.

## Que faire si je n'ai pas de logement stable et que j'ai besoin d'aide ?

Le programme pour enfants et jeunes sans abri des écoles publiques du district de Columbia (*DCPS Homeless Children and Youth Program, HCYP*) offre aux élèves hébergés en logement temporaire ou de transition les assistances suivantes :

- Inscription à l'école
- Assistance pour le transport
- Effets personnels de première nécessité (uniformes, fournitures scolaires, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez contacter le responsable chargé des sans-abri dans votre école ou téléphoner au spécialiste DCPS HCYP au (202)-576-9502.

DISTRICT OF COLUMBIA
PUBLIC SCHOOLS

## Qui contacter pour plus d'informations ?

District of Columbia Public Schools
Office of Youth Engagement
Student Attendance & Support Service
1200 First Street, NE
Washington, DC 20002
Tél. 202-727-0488
Fax 202-535-1338

# AUJOURD'HUI LA PRÉSENCE, DEMAIN LA RÉUSSITE

DISTRICT OF COLUMBIA
PUBLIC SCHOOLS

*DCPS Attendance Brochure (French)*
*Updated August 2014*

# Tous les jours, dès le premier jour

Aux écoles publiques du district de Columbia (DCPS), notre but est de faire en sorte que chaque élève accède à la réussite scolaire en étant présent en classe **chaque jour** et **à l'heure.** Les élèves assidus apprennent et réussissent mieux à l'école.

DCPS surveille dorénavant *toutes* les absences, et plus *seulement* les absences injustifiées, par un suivi de la **présence en classe** (In-Seat Attendance, ISA). Certaines absences ne peuvent être évitées mais quand les enfants manquent trop l'école, **avec ou sans excuse**, ils peuvent prendre du retard dans leur scolarité.

**Une journée manquée est une occasion d'apprendre perdue.** Faisons de la présence régulière en cours une priorité !

## La présence en classe est-elle obligatoire ?

**Oui, la présence est requise par la loi !** Tous les enfants atteignant l'âge de cinq ans avant le 30 septembre (inclus) de l'année scolaire en cours doivent se rendre à l'école tous les jours jusqu'à ce qu'ils répondent aux critères du diplôme de fin d'études secondaires ou atteignent leur 18e anniversaire.

## Qu'est-ce que l'absentéisme ?

L'absentéisme est la non-présence en cours injustifiée d'un mineur (âgé de 5 à 17 ans) avec ou sans l'approbation, l'information ou l'accord parental.

## Quelles absences sont justifiées/injustifiées ?

**Les absences justifiées** correspondent à l'absence de l'école d'enfants d'âge scolaire avec une excuse valide et l'accord parental. Exemples d'absence justifiée :

- Maladie de l'élève (un justificatif du médecin est exigé si l'élève manque plus de 5 jours)
- Décès dans la famille proche de l'élève
- Nécessité de la présence de l'élève dans le cadre d'une procédure judiciaire, en tant que plaignant, prévenu, mis en examen, témoin ou juré
- Célébration de fête religieuse
- Fermeture temporaire de l'établissement scolaire due à la météo, des conditions de sécurité ou autre situation d'urgence
- Raison médicale comme un rendez-vous chez le médecin (un justificatif du médecin est nécessaire)
- Manquement de la part du district de Columbia à une obligation légale d'assurer le transport
- Visite à un parent militaire
- Circonstances exceptionnelles approuvées par DCPS.

**Les mots d'excuse doivent être présentés pour traitement dans les 5 jours scolaires.**

**Les excuses injustifiées** consistent en l'absence de l'école d'enfants d'âge scolaire sans excuse valide, avec ou sans l'accord parental. Exemples d'absence injustifiée :

- Vacances en famille
- Baby-sitting
- Shopping
- Faire les courses
- « Panne de réveil »
- Absence ciblée à certains cours (« sèche »)
- Pas d'uniforme propre
- Maladie d'un parent

**Les élèves ayant manqué 20 % de la journée seront considérés comme absents la journée entière.**

## Que se passe-t-il quand un élève a des absences **injustifiées** ?

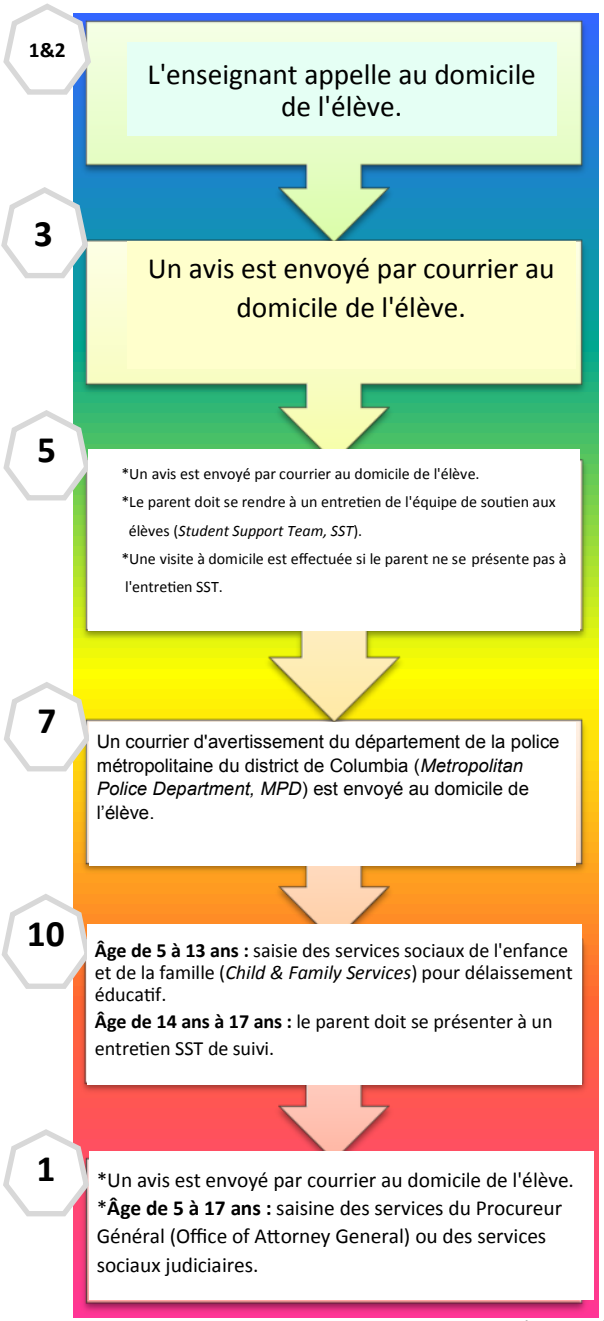


*DCPS Attendance Brochure (French)*
*Updated August 2014*